



**Connaître
& protéger
la biodiversité
à Montreuil**



La biodiversité, à Montreuil

La biodiversité n'est pas un supplément d'âme pour les citoyens en quête d'une nature rêvée, idéalisée et souvent oubliée. Elle est déjà présente. Elle est certes soumise à des agressions continues, et pourtant elle persévère, pousse dans les friches, s'incruste entre les pavés, fait son nid sous les toits, dans les combles, dans toutes les anfractuosités de la ville.

L'enjeu d'une ville qui fait sa place au vivant est celle d'une urbanité qui redécouvre son lien aux territoires qui l'environnent et aux services qui lui sont rendus par d'autres : territoires agricoles, territoires qui accueillent des services que l'on appelle urbains (usines de traitement de l'eau, usines de production électrique...). Cela nécessite une prise de conscience radicale des conditions de la vie en ville tout autant qu'une transition vers d'autres modes de production, de consommation et de fonctionnement de la ville.

C'est la perspective dans laquelle s'inscrit Montreuil en mettant la préservation de la biodiversité dans chacune de ses actions et en se fixant dès à présent des objectifs ambitieux. Le plan climat de la ville inclut ainsi un volet « adaptation » qui comprend une dizaine d'actions relatives à la biodiversité. C'est en effet par un rapport renouvelé à la nature que l'on peut travailler sur les représentations collectives. C'est aussi par une présence plus grande du végétal et du sol fertile que l'on peut réduire les épisodes de chaleur extrême à l'échelle d'un quartier ou d'une rue. C'est par des productions locales et des consommations locales que l'on peut également retrouver le sens d'un fonctionnement collectif et équilibré : équilibre entre les territoires, équilibre entre consommateurs et producteurs.

C'est tout l'enjeu du projet d'agriculture urbaine au sein des Murs à Pêches, unique dans la première couronne parisienne.

Le travail sur la biodiversité à Montreuil ne peut se concevoir qu'intégré aux travaux menés à d'autres échelles.

C'est pourquoi la ville s'engage résolument dans les démarches partenariales initiées par la Communauté d'agglomération, le département de la Seine-Saint-Denis, la Région Île-de-France et l'Etat pour mettre en œuvre des stratégies concertées de protection de la biodiversité.

La ville de Montreuil : une ambition écologique au service de la population

Une ville populaire au riche passé agricole et industriel

Située dans le département de la Seine-Saint-Denis, aux portes de Paris, Montreuil est la cinquième ville d'Île-de-France de par son nombre d'habitants : 102 770 habitants au 1^{er} janvier 2013.

Limitrophe avec les villes de Bagnolet (93), Romainville (93), Noisy-le-Sec (93), Rosny-sous-Bois (93), Saint-Mandé (94), Vincennes (94), Fontenay-Sous-Bois (94) et Paris (75), elle s'étend sur une superficie de 892 hectares dont 63 de parcs.

Riche d'une histoire dont témoigne son patrimoine (industriel mais aussi horticole avec les murs à pêches), Montreuil se caractérise par sa mixité sociale et urbaine mais également par son dynamisme et son évolution marquée par de grands projets (Quartier de la mairie, Hauts de Montreuil, Prus Bel Air – Grands Pêcheurs, PRUS La Noue etc.).

Une prise en compte systématique de l'environnement et de la biodiversité dans les projets de la ville.

L'action de la ville en faveur de l'environnement a d'abord été définie par la Charte pour l'Environnement, signée en 1994 et qui a permis de lancer de nombreux projets (collecte des déchets recyclables, instance participative locale, agence locale de l'énergie...). Le domaine de la biodiversité est rentré dans les préoccupations communales avec le projet d'aménagement de la zone naturelle du parc des Beaumonts en terme de protection du milieu. Mais ce n'est qu'en 2006 avec le classement Natura 2000 du parc puis en 2008, avec l'arrêt des pesticides et la mise en œuvre de nouvelles techniques sur le territoire et la signature de la Charte Régionale pour la biodiversité que la ville cherche à véritablement maintenir et développer la biodiversité locale. Cette thématique n'est plus traitée seulement par le service espaces verts puisqu'elle figure désormais dans tous les grands projets concernant le développement urbain au sens large : le PADD, l'Agenda 21, le PLU, la charte des achats durables, le Plan Climat Energie Territorial (en terme d'adaptation au changement climatique). On retrouve aussi cet axe de la biodiversité dans les aménagements et les équipements neufs ou rénovés, qui intègrent le plus souvent des espaces pour la nature en ville.



Concours photo
« la biodiversité
à Montreuil », 2010.

Le végétal et le vivant

Une politique de jardins et d'espaces publics respectueuse du vivant

La nature est présente à Montreuil sous de nombreuses formes : des grands parcs aux jardins plus modestes, tous ces espaces participent à un paysage varié et riche, qui rend la vie urbaine plus agréable.

Mais ces espaces aménagés par l'homme ne sont pas là que pour nos loisirs. Ce sont des lieux de vie que les habitants « humains » partagent avec d'autres espèces vivantes qui participent au patrimoine naturel de la planète. La façon de les entretenir joue un rôle dans la préservation de la biodiversité. En accord avec la notion de « Jardin planétaire » de Gilles Clément, les hommes sont appelés à porter un nouveau regard sur la nature, à se comporter en « jardiniers bienveillants » et moins en maîtres d'une nature-ressource à soumettre.

Cette approche a conduit la Ville à s'intéresser à tous les lieux de nature dans la commune et non pas seulement à ses grands parcs emblématiques : les 14 squares, les parterres fleuris, les arbres d'alignements, les jardins, les bordures de routes et les haies. Ainsi, des techniques de gestion plus respectueuses de l'environnement sont adoptées comme l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires, la création de prairies urbaines... En constituant une trame verte plus dense, ces actions contribuent à maintenir et développer la biodiversité urbaine.

Le Parc des Beaumonts

Ce parc de 22 hectares est une ancienne carrière de gypse dont on tirait le plâtre pour la construction des murs à pêches de la ville. En 1999, impulsé par Pierre Rousset, ornithologue, un espace naturel de 11 ha au cœur du parc y est installé par l'Atelier CEPAGE et bénéficie d'une gestion écologique. Cet entretien particulier et ces espaces diversifiés (prairies fleuries, espaces boisés, mares) permettent l'accueil de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont rares. Le parc a intégré le réseau Natura 2000 de Seine-Saint-Denis en 2006.

On peut y observer une grande variété d'oiseaux (faucons, mésanges), d'insectes (papillons, libellules), de mammifères (chauve-souris, musaraignes) et de fleurs protégées. Des animations de découverte de la biodiversité y sont programmées. Culminant à 110 mètres d'altitude, le parc offre des points de vue remarquables sur le bois de Vincennes et sur Paris (les tours Eiffel, Montparnasse...).

La zone naturelle au centre du parc, fermée au public par une ganivelle, offre un îlot de tranquillité pour la faune. Depuis 2010, cette zone est gérée en éco-pâturage avec des chèvres des fossés installées d'avril à octobre, et une vache pie noire de Bretagne depuis 2013. Un rucher est installé depuis 2009 par une apicultrice locale sous convention.

Des instances participatives (comité d'usagers et comité scientifique) ont été mises en place pour mieux partager l'information et aider la ville et les services gestionnaires à prendre les bonnes décisions. Des chantiers de jeunes internationaux ou de sociétés franciliennes « citoyennes » interviennent ponctuellement dans le parc (nettoyage, arrachage de plantes invasives). Le partenariat avec l'ODBU (CG93) pour Natura 2000 permet d'améliorer encore l'efficacité de la mare et la gestion au quotidien de la friche. Le parc des Beaumonts est ainsi le cœur de la biodiversité montreuilloise et un espace de transmission des connaissances sur le vivant.

Parc des Beaumonts.



Zoom sur la faune et la flore du parc des Beaumonts (voir annexe page 19)

Photos issues du concours photo 2013 sur le thème des oiseaux. Quelques exemples d'espèces présentes dans le parc.



Tadorne Casarca



Rouge-gorge



Pie bavarde



Faucon crécerelle



Bruant zizi



Roitelet-triple-bandeau



Grimpereau des bois



Héron centré

Le zéro phyto

Les jardiniers de la Mairie intègrent depuis 2008 dans leurs pratiques les préoccupations écologiques : l'usage des pesticides a été abandonné, des talus ou des friches sont ensemencés en prairies urbaines, les fauchages ont lieu au moment de la montée en graines, les plantations sont diversifiées afin de limiter la propagation de maladies et les attaques de prédateurs, des petites zones résiduelles sont fleuries, le broyat de bois d'élagage est utilisé contre les herbes indésirables et pour préserver l'humidité (un broyeur a été acheté par le service Jardins et nature en ville dans ce sens).

À ce jour, seul le cimetière continue à utiliser des pesticides mais sur des surfaces qui ont été réduites au minimum (certaines allées). L'expérimentation du zéro pesticide pendant l'année 2010 a en effet fait apparaître des incompréhensions de certains habitants ; une étude paysagère a été menée depuis pour faire évoluer la qualité paysagère du site dans un proche avenir avec des méthodes de gestion écologiques.



Le développement du jardinage pour tous et par tous

La dimension sociale et pédagogique des lieux de nature en ville est elle aussi essentielle. En dehors des jardins privés, encore nombreux à Montreuil, on assiste à une forme d'appropriation des espaces publics, tels les jardins partagés, les plantations collectives de jardinières de rue, les visites commentées de parcs et de jardins. Encouragée par la ville, cette appropriation des espaces communs à l'échelle du voisinage tisse des relations de convivialité qui permettent de se sentir mieux, de devenir un acteur moins anonyme dans son lieu de vie. Fin 2012, on comptait 16 jardins partagés dans la ville, d'autres sont en cours de création (voir la carte). Un poste de Jardinier-animateur a été créé en 2010 pour conseiller et apporter son soutien aux jardins pédagogiques dans les écoles. Pour faciliter le jardinage pour tous à moindre coût, la ville encourage les projets de troc vert (ou échanges de plantes): 3 se déroulent dans des lieux différents au printemps et un site d'échange a été créé pour permettre de s'échanger des plantes, semences et outils entre habitants toute l'année (cet espace d'échange est hébergé sur le site de Graine Ile-de-France). L'échange de semences locales permet également de s'affranchir des grandes enseignes commerciales qui font la part belle aux grands semenciers et aux semences hybrides.

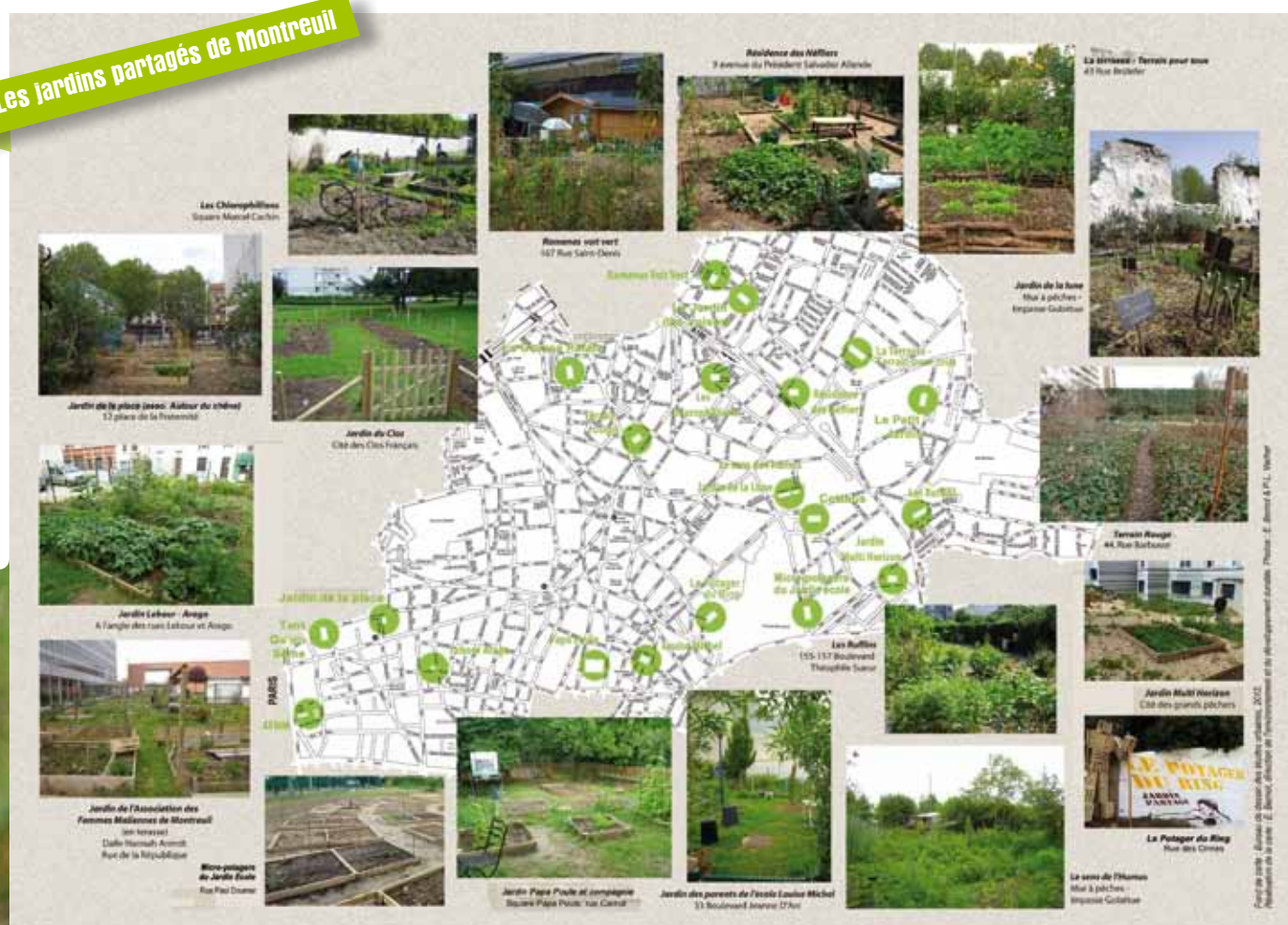
Un forum sur cette question de la nécessaire réappropriation des graines locales par les jardiniers a été organisé par la ville en 2011.

Des actions ciblées en faveur de la biodiversité

La charte des jardins partagés intègre des critères de préservation de la biodiversité, de jardinage écologique et cherche à privilégier les semences locales et traditionnelles non hybrides.

Depuis 2012, la nouvelle version des conventions des jardins familiaux laisse une plus grande part à la préservation de la biodiversité (interdiction des pesticides, possibilité d'accueillir un petit élevage de poules ou de lapins). La ville s'est par ailleurs associée à Natureparif afin de diffuser le « Guide du jardinage écologique » à l'ensemble des jardins partagés et à tous les jardiniers familiaux (150 parcelles).

Les jardins partagés de Montreuil



Photos de 2012 - Bureau de Jeanne-Paula Lachaux-André. 2012. Photographie de la carte : E. Demont, chapitre 98 "Urbanisme et développement durable". Photos : E. Demont & P.L. Vacher



Zoom sur le jardin partagé de la Dalle Hannah Arendt

Depuis 2008, l'association des femmes maliennes de Montreuil gère un jardin de 800 m² située sur la dalle publique Hannah Arendt (en terrasse). Un avenant à la convention initiale a étendu le projet à deux jardinières supplémentaire en 2011 (2 x 100 m²). Ce terrain est devenu un lieu d'échange très visité où se côtoient différentes activités sportives (jeux de ballons et boules de pétanque), différentes générations et différentes cultures. En 2012, l'association a mené un projet autour de l'alimentation avec un centre de loisirs pour faire pousser des pommes de terre, les récolter et les transformer en frites mangées ensemble.

Le développement de l'apiculture urbaine: Montreuil aime le miel

Montreuil, après avoir été la cité de la pêche durant la Renaissance est en passe de devenir une ville mellifère de référence en Ile-de-France. Dans le cadre de sa politique de protection et de développement de la biodiversité inscrite dans l'Agenda 21, la Ville de Montreuil souhaite promouvoir et favoriser l'installation de ruches dans des espaces publics, sur des bâtiments publics ou des espaces privatifs. La découverte du monde des abeilles est un bon vecteur pédagogique pour sensibiliser à l'arrêt des pesticides et le maintien des espèces en ville. Le miel produit permet de reconsidérer les notions de production alimentaire locale - et urbaine.



Photo extraite d'un article du journal Le Parisien, 2012.

Les atouts de la ville

- les espaces verts publics sont aujourd'hui gérés sans pesticides, conditions qui permettent de faire de l'apiculture urbaine une des solutions au phénomène d'effondrement des colonies d'abeilles;
- le potentiel mellifère du territoire: le tilleul semble être particulièrement goûteux, en 2010 certains apiculteurs ont pu faire 5 récoltes, les floraisons de fin de saison étant abondantes (sophora, lierre);
- la dynamique des apiculteurs montreuillois, qui se connaissent et forment un réseau motivé. L'un d'eux a mis au point un modèle de ruche en céramique adapté aux territoire urbain, un rucher école se met en place, la production d'une abeille locale est envisagée, un label «Miel de Montreuil» est en cours de réalisation;
- l'Office du Tourisme de Montreuil a entrepris une démarche de promotion et de vente de la production locale de miel, de grande qualité et très prisé (les pots livrés sont vendus en quelques jours);
- des habitants intéressés peuvent accueillir des ruches dans leur jardin ou jardiner sans pesticides; près de 45 foyers se sont déjà portés volontaires.

Les modalités d'accompagnement par les services municipaux depuis 2011

- une mise en réseau des apiculteurs Montreuillois; au-delà de l'échange de conseils et de matériel, les apiculteurs peuvent s'alerter en cas de crise sanitaire susceptible d'affecter les autres ruchers, une fête de la récolte est organisée chaque année;
- une mise en relation des apiculteurs Montreuillois avec les entreprises, les copropriétés ou les particuliers souhaitant accueillir des ruches;
- le suivi de cette démarche par le service environnement et développement durable, (signature de conventions de prêt de terrains publics avec les apiculteurs en échange d'animations pédagogiques ponctuelles sur la protection des abeilles et de la préservation de la biodiversité).



EN Chiffres :

13

apiculteurs

103

ruches installées
fin 2012 (5 jusqu'en 2007),
dont 20 dans des espaces
publics (école Louise Michel,
parc des Beaumonts),

10

ruches sur des terrasses
d'entreprises, le reste chez
des particuliers.
De nombreuses visites de
ruches avec des groupes
(scolaires,..)

100

inscrits à la première
formation d'apiculture
proposée en 2012
par un apiculteur
professionnel. Depuis,
un rucher-école a été
créé.

Des actions pédagogiques et de sensibilisation

La ville mène également de nombreuses actions de sensibilisation en particulier du jeune public. C'est en changeant la vision de chacun que le vivant peut trouver sa juste place en ville.

Voici quelques exemples



Fête des Jardins.

- fête des jardins à partir de 2009 ;
- la fête de la nature depuis 2009 ;
- des parcours thématiques pour tout public ou scolaire : nature à Montreuil, les jardins, le paysage : le thème de l'eau fait l'objet de visites pédagogiques auprès des scolaires : découverte d'une mare, prise en compte de l'eau pluviale dans les aménagements, cycle de l'eau urbain (d'où vient l'eau du robinet, où part l'eau sale) pour comprendre les enjeux de la préservation de la ressource dans nos gestes quotidiens ;
- expositions sur le thème des pesticides en 2010, sur le sol en 2013 (Sous nos pieds, la Terre, la Vie) ;
- des concours photos sur le thème de la nature, de la biodiversité, des jardins, du paysage chaque année depuis 2010 : les photos primées sont exposées sur les grilles du square du centre ville et lors de la fête de la ville ;



Lettre d'information de la biodiversité et des jardins à Montreuil

- une ferme pédagogique temporaire depuis 2010 début juillet dans le jardin école, lieu de rendez-vous des centres de loisirs en semaine et des familles le WE ;
- une lettre d'information de la biodiversité et des jardins à Montreuil « Coup de Pouss ».



Troc vert.

La préservation de la biodiversité irrigue les actions de la ville

Une ville populaire au riche passé agricole et industriel

Située dans le département de la Seine-Saint-Denis, aux portes de Paris, Montreuil est la cinquième ville d'Île-de-France de par son nombre d'habitants : 102 770 habitants au 1^{er} janvier 2013.

Limitrophe avec les villes de Bagnolet (93), Romainville (93), Noisy-le-Sec (93), Rosny-sous-Bois (93), Saint-Mandé (94), Vincennes (94), Fontenay-Sous-Bois (94) et Paris (75), elle s'étend sur une superficie de 892 hectares dont 63 de parcs.

Riche d'une histoire dont témoigne son patrimoine (industriel mais aussi horticole avec les murs à pêches), Montreuil se caractérise par sa mixité sociale et urbaine mais également par son dynamisme et son évolution marquée par de grands projets (Quartier de la mairie, Hauts de Montreuil, Prus Bel Air – Grands Pêcheurs, PRUS La Noue etc.).

L'aménagement

La politique d'aménagement et d'urbanisme de la ville fait la part belle à la présence du végétal et à la biodiversité.

Le PLU de Montreuil traduit en dispositions réglementaires les orientations inscrites dans le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) selon certains principes : constituer des continuités écologiques, préserver et développer les espaces naturels, les espaces verts existants, végétaliser la ville (les constructions, leurs abords, les toitures, les clôtures), renforcer la place de l'eau en ville...

Exemple d'une disposition adoptée dans le PLU

Les terrains doivent comprendre :

- 5% de leur surface totale en espaces verts fondamentaux de pleine terre ;
- et 10% minimum de leur surface totale en espaces végétalisés complémentaires, qui peuvent être réalisés par l'application d'un coefficient pondérateur, selon les modalités suivantes :

- Espaces verts de pleine terre **coefficient : 1**
- Toitures terrasses végétalisées intensives et espaces verts sur dalle d'une profondeur d'un minimum de 0,80 mètre **coefficient : 0,60**
- Toitures terrasses végétalisées extensives, d'une profondeur inférieure 0,80 mètre et murs végétalisés **coefficient : 0,20**



La matrice de la biodiversité à l'échelle des Hauts de Montreuil.

La superficie totale des espaces végétalisés complémentaires s'obtient en additionnant les superficies pondérées selon les coefficients définis ci-dessus. Ces dispositions sont mises en œuvre depuis 2011 et feront l'objet d'une évaluation au bout de trois ans, notamment au regard du développement de la biodiversité.

De plus, les nouveaux projets d'aménagement de la Ville tiennent compte d'un cahier des charges intégrant la préservation de la biodiversité dans les espaces extérieurs (parc aquatique, école Résistance, Hauts de Montreuil, jardin Arago...), mais aussi dans la mesure du possible, dans la construction même (choix des matériaux...). Un cahier de prescriptions environnementales à destination des opérateurs privés devrait à terme intégrer la prise en compte de la biodiversité (projet en cours).

Les projets d'aménagement et le PLU intègrent la question des continuités paysagères et écologiques à l'échelle des quartiers et entre quartiers, mais aussi en lien avec d'autres villes (Bois de Vincennes, Corniche des Forts, Nouveau Eco-parc des Carrières à Fontenay sous bois). La prochaine révision du PLU permettra de traiter à part entière l'enjeu de la trame verte en intégrant les prescriptions du SRCE qui doit être adopté en 2013.

Zoom sur la ZAC Boissière Acacia

La ville durable se met d'abord en place au niveau urbain, en favorisant les aménagements dans les zones desservies par les transports en commun, ici le long du futur tramway. C'est dans ce sens que la Ville souhaite y construire des logements et des sites d'activité, afin d'éviter l'étalement urbain et de préserver les espaces naturels. La mixité entre habitat, activités et équipements favorise également la proximité et les modes de déplacement doux. À l'échelle de l'aménagement d'un quartier, cela passe aussi par des plans adaptés à la construction de bâtiments bioclimatiques (orientation, largeur minimale pour des logements traversants, emprise au sol limitée et végétalisation). Pour cela des « approches environnementales de l'urbanisme » (AEU) sont systématiquement mises en place dès les premières esquisses sur chacun des quartiers. La première AEU, réalisée par le cabinet Tribu sur la ZAC Boissière-Acacia en 2010, a reçu une subvention de l'Ademe.

Au niveau des constructions, les exigences de qualité sont fortes et en avance sur la législation. Si dès aujourd'hui le label « bâtiment basse consommation » est la règle pour l'ensemble des promoteurs sur la ville, la ZAC Boissière-Acacia met la barre plus haut, avec des bâtiments de niveau passif ne nécessitant pas la création d'un réseau de chaleur dans le quartier. L'accent est en effet mis sur les économies de ressources, avant de regarder en direction des énergies renouvelables.

La gestion de l'eau est également une problématique fondamentale. Les possibilités de rejet dans le réseau et d'infiltration sont volontairement limitées. Toutes les solutions d'évapo-transpiration ou de stockage temporaire sont recherchées, avec des bassins, des noues qui s'intègrent dans l'espace public. La trame bleue se retrouve également dans les murs à pêches (rue Gobéty) et les différentes mares existantes à valoriser. Le nouveau PLU permet également de favoriser les toitures végétales et d'aller vers l'objectif d'écoulement zéro à la parcelle.

La question des déchets est aussi au cœur du projet, avec un écopôle de valorisation des déchets et des matières. S'y adjoindra la déchetterie, déplacée dans le cadre des travaux du tramway. Ce pôle sera complété par une ressourcerie (récupération, réparation et revente d'objets et de meubles avec une dimension d'insertion) et une matériauthèque (lieu de récupération, de démonstration et de vente de matériaux écologiques ou recyclés). Les chantiers propres sont la règle dans l'éco-quartier et dans les usages quotidiens, le tri et l'économie de déchets sont encouragés.

Le projet permet de renforcer les continuités écologiques entre les parcs Montreuil, des Beaumonts, les murs à pêches et la corniche des forts. Les jardins privés/familiaux/partagés, les arbres d'alignement, les noues et les toitures végétalisées en complètent la trame. De nouvelles voies vertes dédiées aux circulations douces sont aussi créées pour relier les quartiers.





Des équipements publics qui intègrent la question de la biodiversité

Le service des bâtiments intègre désormais la préservation de l'environnement dans les nouvelles constructions. Les anciennes sont peu à peu améliorées dans le même sens: isolation renforcée, efficacité énergétique, matériaux biosourcés sont des termes qui n'ont plus de secret pour les équipes. Une charte de chantier à faible nuisance est en cours de préparation (signature prévue en octobre 2013) pour les chantiers municipaux (bâtiments, espaces publics) mais aussi avec les opérateurs et aménageurs intervenant sur le territoire communal. La place de la végétation et de plus en plus prise en compte (dalle en terrasse Hannah Arendt, jardin de la nouvelle école avenue de la Résistance). En 2013, un programme de réfection de



22 «petits espaces publics de proximité» est mené pour améliorer leur qualité paysagère et le confort des usagers en modes doux (piétons, vélos): les arbres et les plantes y tiennent une place résolument affirmée.

Les écoles de l'avenue de la Résistance

Le chantier de construction d'un nouveau groupe scolaire et d'un centre de loisirs est en cours avenue de la Résistance. Les noms des écoles sont choisis: les Zéfirottes (maternelle de 9 classes) et Stéphane Hessel (élémentaire 15 classes). La livraison est prévue à la rentrée 2014.

Ce projet-pilote fait partie du programme européen MUSIC (mitigation in urban areas, soit atténuation de l'impact sur le climat en milieu urbain). Il a été approuvé par la Commission européenne et les États membres en septembre 2010 par le biais du programme INTERREG IVD notamment pour la mise en œuvre des techniques d'économies d'énergies. Il s'agira d'un bâtiment à énergie positive qui a pour particularité d'être majoritairement construit en bois isolé par de la paille et intégré à un jardin qui fait la part belle à la biodiversité.



Le jardin public de l'avenue de la Résistance

L'aménagement d'un jardin traversant de 3 500 m² permettra des continuités piétonnes depuis la Mairie jusqu'à la Croix de Chavaux. Le projet paysager fait complètement partie du projet à tel point qu'il décrit une «école dans un grand jardin» et non pas quelques jardinières ajoutées à la fin du projet.

Le jardin est travaillé pour permettre d'harmoniser les potentialités du site (nivellement, traversée, arbres existants), en travaillant sur l'organisation des usages. Tout le périmètre est accessible au public par une venelle périphérique en pavés joints enherbés et une grande pelouse de 700 m² est prévue.

Le jardin comprend un jardin partagé qui fera l'objet d'une convention d'usage. La cour élémentaire est ouverte sur le jardin public (séparation avec une noue), et en partie sud-est sur un jardin humide qui comprend une mare pédagogique et un bassin inondable alimentés par l'eau de pluie.



Projet d'une des venelles du jardin.



Les murs à pêches, une matrice de biodiversité à l'échelle de la métropole

Les horticulteurs et arboriculteurs de Montreuil ont légué à la ville sa structure parcellaire en la recouvrant presque entièrement de murs agricoles, à partir du XVII^e siècle, pour couvrir en 1907 près de 300 hectares sur les 900 que compte la ville. Le savoir-faire des « Montreuil » (comme on les appelait, qui cultivaient aussi à Bagnolet, Fontenay et Rosny) a fait connaître leurs fruits sur les plus grandes tables d'Europe et a permis la création de nouvelles variétés de pêches, de fraises et de cerises. Ils ont aussi élaboré des techniques arboricoles encore utilisées ou redécouvertes aujourd'hui. Ces horticulteurs ont su tirer parti de leur environnement : leur positionnement géographique proche des marchés parisiens, les carrières de gypse de Montreuil qui ont fourni le plâtre pour réchauffer et protéger leurs fruits à l'abri des murs, l'utilisation du moindre espace pour compenser par l'imagination le peu de surface disponible.



Palissage d'un pêcher au coeur des Murs à pêches.

Les fruits étaient palissés le long des murs et en partie centrale de parcelle laissant ainsi de l'espace pour la production de fleurs de coupe, de plantes médicinales ou de petit maraîchage au sol. La Société régionale d'horticulture de Montreuil transmet aujourd'hui encore le savoir-faire des horticulteurs montreuillois.

Aujourd'hui l'héritage horticole de Montreuil est essentiellement visible dans le quartier Saint-Antoine, dit des « murs à pêches ». Sur une quarantaine d'hectares, une agriculture urbaine s'est maintenue de façon active jusque dans les années 1970, pour ensuite décroître sous la pression de l'urbanisation, et particulièrement après la coupure du secteur en deux par l'autoroute A186.

Les études de Michel Corajoud dans les années 1990 puis de nombreux historiens, paysagistes et urbanistes ont permis de prendre conscience du patrimoine exceptionnel du secteur. Grâce à des associations de défense, ce secteur a malgré tout résisté à l'urbanisme sur une trentaine d'hectares qui étaient classés en zone d'urbanisation future dans le plan d'occupation des sols jusqu'en 2010.



Exemple de jardin intégrant un mur à pêches.



CLASSEMENT

Depuis fin 2003, par mesure de protection, plus de 8 ha du site ont été classés par le ministère de l'Environnement au titre des « sites et du paysage » (décret du 16 décembre 2003, paru au JO le 23 décembre 2003).

CE CLASSEMENT RECONNAÎT TROIS INTÉRÊTS MAJEURS LIÉS AU SITE :

- un patrimoine anthropologique ;
- des techniques de construction originales ;
- un paysage particulier.



Les murs ont continué de se dégrader faute d'engagements financiers de l'État pour le site classé. Des activités associatives soutenues par la Ville ont toutefois permis de mettre en valeur certaines parcelles et de mieux faire connaître le site. Certaines de ces associations, comme « Mur à Pêches », la Société régionale d'Horticulture de Montreuil ou les Jardins du cœur, ont aussi contribué à la restauration des murs.

L'enjeu est désormais double : préserver le patrimoine existant et redonner des usages aux murs et aux parcelles.



Exemple de mur restauré.

La restauration des murs

La Ville et le ministère de l'Environnement (DRIEE) ont entamé un programme de restauration des murs sur les zones prioritaires identifiées par un comité de suivi.

La maîtrise d'œuvre de cette restauration a été confiée à une architecte du patrimoine qui a proposé des modalités de restauration et supervisé les travaux prévus. Ceux-ci ont eu lieu en 2011.



© PL Vacher.

Les murs à pêches demain : un patrimoine vivant

Les orientations proposées par une commission extra-municipale mise en place par la ville en 2008 se fondent sur une mise en valeur du paysage et du patrimoine horticole par des usages contemporains qui permettent de les préserver pour leur utilité au service des activités plutôt que de les mettre sous cloche en les « muséifiant ». Elles constituent ainsi la base d'un projet qui valorise le passé pour inventer une vision nouvelle des « espaces verts » dans la ville de demain.

Ce projet vise à l'implantation d'activités agricoles à vocation économique (arboriculture, pépinières, horticulture ou ferme de cueillette de fruits), sociale (jardins d'insertion du type jardins du cœur ou jardins de cocagne), de proximité (jardins familiaux ou collectifs, jardins des pays d'origine) ou pédagogiques (jardin des biodiversités en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien et éducation aux sciences naturelles et au goût) et culturelle (scènes musicales ou théâtre de plein air).

Pour ce faire, la Ville propose de classer 21 hectares en zone naturelle au PLU et une dizaine d'hectares constructibles réservés aux équipements nécessaires à ce projet. Ce projet est une composante des Hauts de Montreuil (l'éco-quartier du haut-montreuil).



© PL Vacher.

L'eau un enjeu fort de la biodiversité

Une présence cachée mais bien réelle

L'eau est présente à Montreuil, malgré l'absence de cours d'eau majeur.

La situation géographique explique des résurgences de la nappe phréatique. Ces résurgences prennent la forme de sources et ont été exploitées depuis plusieurs siècles pour les besoins de l'agriculture, notamment au sein des Murs à Pêches, et de l'industrie.

Des mares ont également été utilisées, d'abord pour abreuver les animaux des fermes alentours puis pour les besoins d'usines. Plusieurs de ces mares subsistent aujourd'hui et font l'objet d'aménagement pour développer leur capacité à accueillir la biodiversité et améliorer le cadre de vie des habitants (transformation en 2013 de la mare Bris et en 2014 de la Mare Perchée du parc des Beaumonts).

Aujourd'hui, seuls quelques noms de rues en témoignent : rues de la Fontaine des Hanots, de la Mare à l'âne, la Noue...

Il y avait également des puits pour la consommation et l'arrosage des jardins. Ils étaient de faible profondeur et ne tarissaient jamais. 658 puits ont été recensés en 1994 dont 16 potables. Certains puits avaient la particularité d'être mitoyens, séparés en deux par un mur mais accessibles de chaque côté.

Des cours d'eau anciens souvent temporaires (résurgences de la nappes, ou ruissellement lors de fortes pluies) comme le ru Orgueilleux ou la Pissotte, ne subsiste aujourd'hui que le ru Gobétue.

L'eau et la biodiversité

La ville bénéficie d'une présence de l'eau, pour un total de 11340 m² soit plus d'un hectare de surfaces en eau ou zones humides sur le territoire.

Trois de ces mares se trouvent dans des sites du réseau Natura 2000 de Seine-Saint-Denis, et bien que toutes trois artificielles et récemment créées, elles accueillent de nombreuses espèces végétales et animales.



© PL Vacher.

Etang du parc départemental Jean Moulin - les guilands

Bassin artificiel, la terre évacuée forme la mini-colline attenante. **1720 m²**



© PL Vacher.

Mare perchée de l'espace naturel du parc des Beaumonts créée en 1999

Une membrane cachée sous 40 cm d'argile en assure l'étanchéité. Elle est alimentée par l'eau de la pluie et de l'eau de ville. **800 m²**



© PL Vacher.

Mare naturelle sud est du parc des Beaumonts

Difficile d'accès pour les humains, elle est de fait riche écologiquement. Alimentée par la nappe. **50 m²**

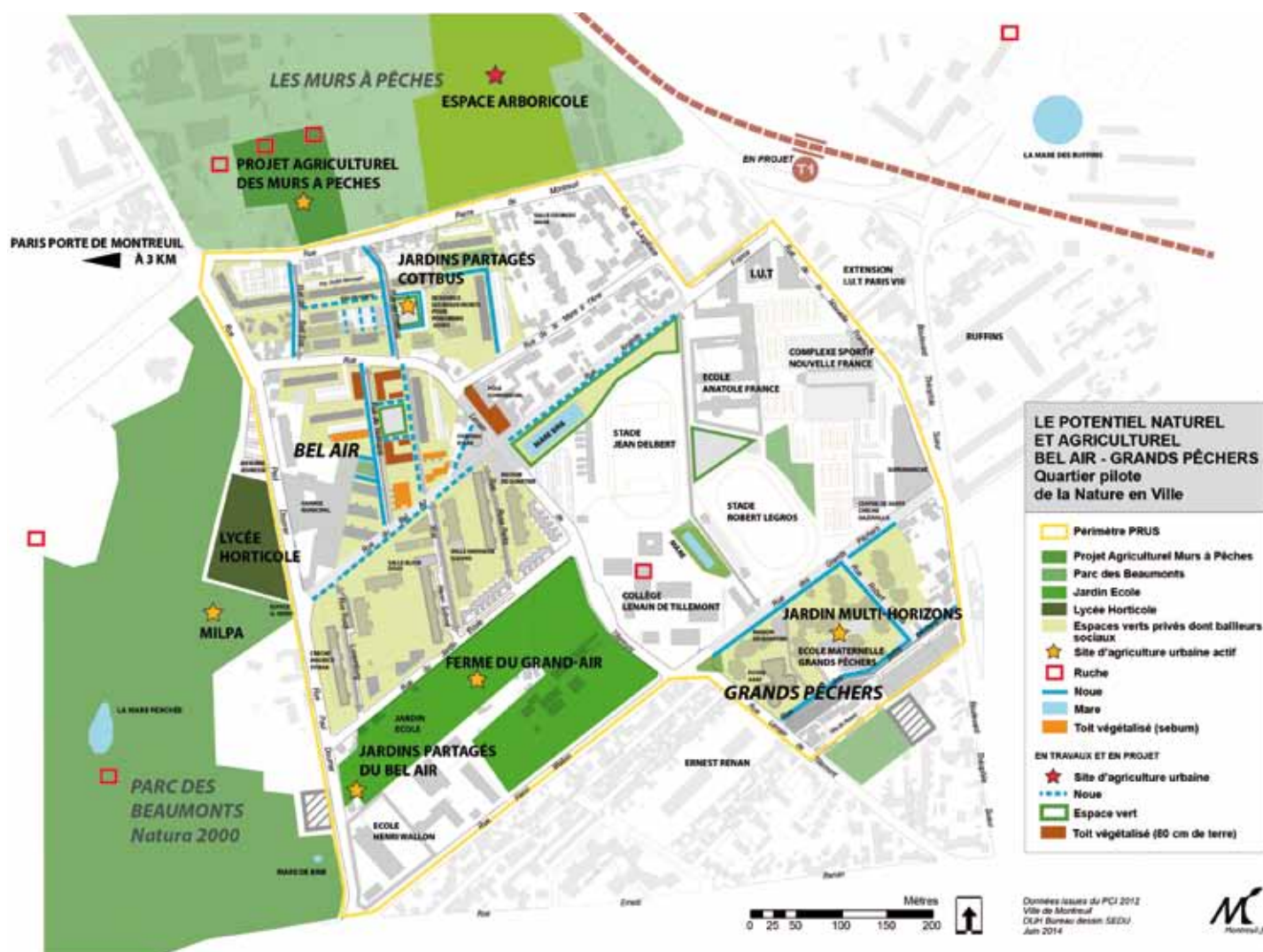
L'eau dans l'espace public

Une gestion plus écologique des eaux pluviales

Jusqu'à la fin des années 2000, l'eau dans l'espace public était considérée uniquement sous l'angle du risque majeur : le risque « inondation d'eaux pluviales urbaines » est en effet l'un des risques naturels de la commune, comme le risque « mouvement de terrain » auquel il est étroitement lié ; le sol marneux-calcaire est très sensible aux variations de la nappe et peut réagir fortement aux pluies jusqu'à provoquer des fissures dans de nombreux bâtiments. Une réponse type « grand travaux » a d'abord été donnée en programmant la réalisation de bassins de rétentions enterrés (un déjà réalisé depuis 2003 en centre ville, un autre programmé).

Aujourd'hui, avec l'apport des études de la DEA (direction de l'eau et de l'assainissement du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, innovante depuis plusieurs années sur cette question), l'approche de la question de l'eau dans les espaces publics a changé : **la création de noues ou mares temporaires s'est généralisée** dans les quartiers en rénovation (PRUS Bel Air grand Pêcheurs en cours de dernière étape) et projet d'éco-quartier des Hauts de Montreuil (à venir avec en premier lieu la ZAC Boissière Acacia).

Ces noues illustrent comment des aménagements fonctionnels et répondant à un besoin de rétention d'eau sur le plateau peuvent être adaptés et accueillir une biodiversité plus importante tout en permettant des actions de sensibilisation au plus près des habitants.



Un réseau complet de noues à l'échelle d'un quartier

Les noues sont plantées de saules tressés. Il n'est pas vraiment question de milieu aquatique mais ces espaces ponctuellement humides devraient favoriser des plantes hygrophiles et ombrophiles, peu présentes dans la ville en dehors des parcs.

De plus, la «réapparition» de l'eau dans les quartiers doit contribuer à humidifier l'air et diminuer l'effet d'îlot de chaleur urbain.

La présence de l'eau à l'échelle de la rue doit permettre également une appropriation des enjeux de biodiversité au plus proche des habitants. Dans le quartier Bel-Air, près de 2000 m² de noue plantées ont ainsi été aménagées depuis 2010, à la fois dans les rues et sur les propriétés des bailleurs sociaux.

Noue du Bel-Air toute juste plantée.



Des mares cachées à faire réapparaître

Les mares sont des biotopes très riches et forment des points essentiels de biodiversité dans la ville. Montreuil a la chance de bénéficier de plusieurs mares qui sont aujourd'hui mal connues et fermées au public. La municipalité a choisi de les ouvrir au public tout en travaillant les aménagements dans le sens d'une plus grande capacité d'accueil de la faune et de la flore. Les mares permettront en outre de renforcer la pédagogie sur la place du vivant en ville, en organisant des actions de sensibilisation tout au long de l'année, dans les quartiers de la ville.

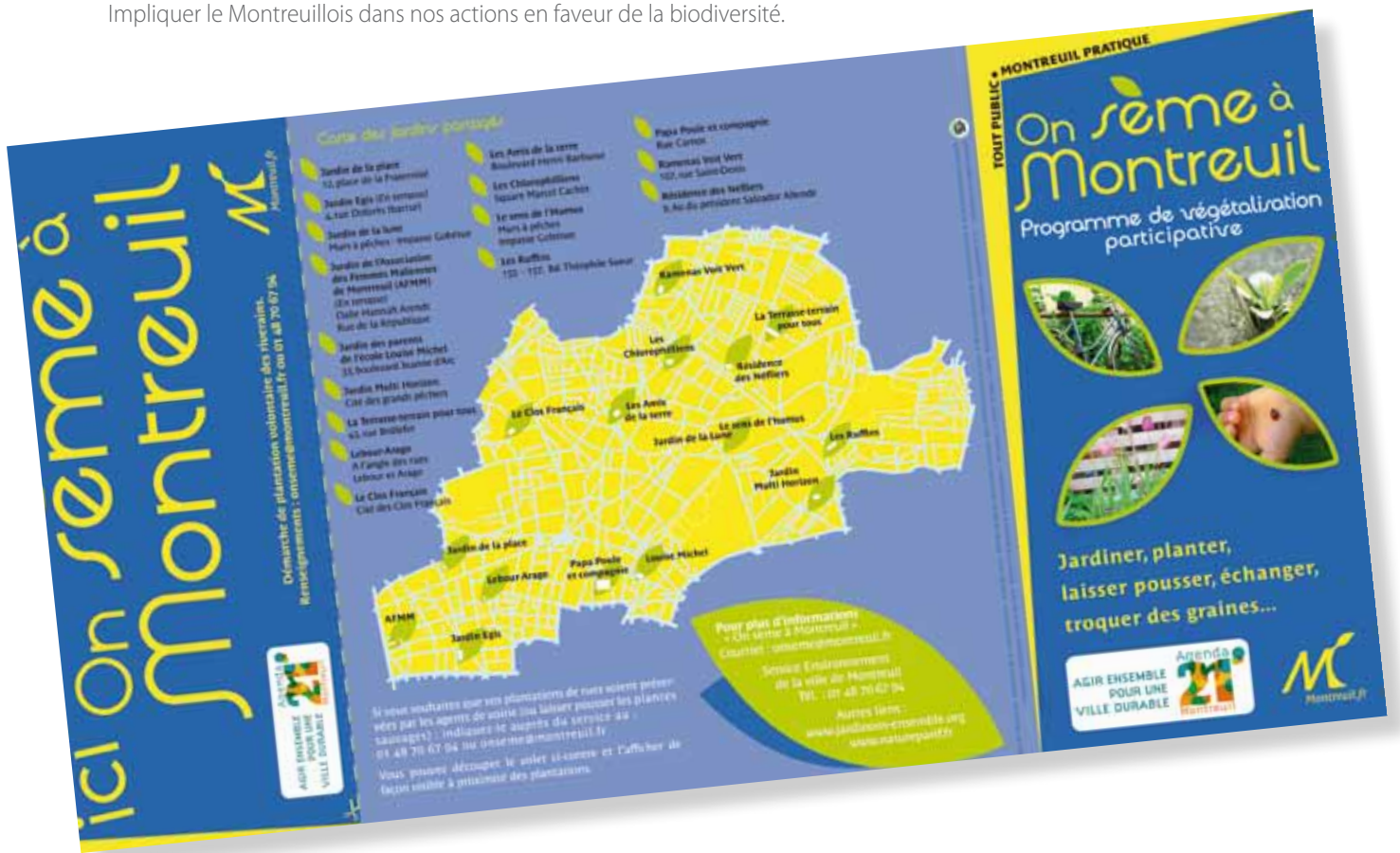
La mare de Bris (rue Anatole France, maçonnée mais alimentée naturellement par la nappe) est en voie d'être ouverte au public. Sa renaturation consiste à installer en bordure des margelles existantes pour la rendre accessible à la petite faune avec une succession de bassins plantés de plantes filtrantes. Sur la frange opposée, une berge aménagée de type « risberme » permet de planter différentes familles de plantes aquatiques ou de berge, selon l'épaisseur de la lame d'eau.

La Mare de Tillemont (derrière le collège) pourra également voir tout ou partie de ses berges renaturées avec acheminement d'eau de surface collectée sur les allées piétonnes adjacentes.

La place Jean Jaurès, grande place centrale de Montreuil face à l'Hôtel de Ville, a également été redessinée avec cette préoccupation de gestion en surface des eaux et d'accueil de la biodiversité. L'aménagement en revêtement minéral des années 70 a ainsi laissé place en 2012 à un espace ouvert et en pleine terre permettant l'infiltration des eaux.

Plaquette « On sème à Montreuil »

Impliquer le Montreuillois dans nos actions en faveur de la biodiversité.





La ville soutient le projet des habitants et des entreprises qui souhaitent améliorer leur cadre de vie et se trouver ensemble autour du jardinage.

Vous souhaitez jardiner avec d'autres habitants près de votre habitation ?

Votre groupe se constitue en association ou bien se rattache à une association existante (ou amicale de locataires). Si le terrain proposé est bien défini, une convention de prêt de terrain est signée, elle prévoit l'analyse de sol, les conseils d'un jardinier-animateur, la fourniture d'un composteur et d'un système de récupération d'eau, une clôture éventuelle et un panneau d'information.

L'association s'engage sur les 2 grands principes de la charte des jardins partagés de Montreuil : le respect de l'environnement, l'ouverture régulière aux habitants et au public.



Vous souhaitez planter des fleurs ou laisser pousser des plantes sauvages devant votre maison (trotoirs, pieds d'arbres, plantes grimpantes sur la façade) ?

La ville vérifie la faisabilité du projet et peut vous conseiller sur le choix des espèces ; préciser les plantes dont les racines pourraient provoquer des dommages aux réseaux du trottoir et aux conduites souterraines et arracher certaines plantes spontanées (laianthes...).

Elle peut réaliser un éventuel défrichage d'un trottoir, et si nécessaire, apporter de la terre végétale, du bruyal et des graines.

Elle met à disposition des affichettes permettant de signaler la présence d'espaces jardins afin d'informer les agents du service de propreté et les usagers de la voirie et de les inciter au respect de ces espaces.

Vous ne pouvez plus entretenir votre jardin et vous souhaitez le mettre à disposition d'un autre jardinier ?

Vous pouvez transmettre votre demande à la ville qui met en relation les montreuillois en attente de jardin et les sites à jardins.

Contactez par courriel : ensem@montreuil.fr ou par téléphone au 01 48 70 67 94

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les sites suivants :
www.plantschezvous.com ou www.pretersonjardin.com

Vous pouvez donner ou troquer des graines, du matériel de jardinage ?

En complément des trocs de plantes ponctuels organisés par les associations (Les Battes à Morel, les Chlorophylliens et Du Côté des Roches Brunes), la Ville de Montreuil a lancé un site dédié aux dons et échanges de plantes, de graines, de semis, de matériels, de services et de savoir-faire accessible sur le site internet : www.montreuil.fr/trocjardins



Vous souhaitez accueillir la ruche d'un apiculteur montreuillois en échange d'une partie de la récolte de miel ?

Les abeilles sont des insectes pollinisateurs très utiles pour la biodiversité (legumes, fruits, fleurs...). Près de 100 ruches sont installées dans des jardins publics ou privés à Montreuil. La ville peut vous mettre en relation avec un réseau d'une dizaine d'apiculteurs locaux.

Coup de Pous'
Pour vous informer et pour suivre tous les projets liés à la nature et aux jardins (voies, nouveaux jardins, initiatives...), inscrivez-vous à Coup de Pous', la lettre d'information du Service Environnement de la Ville de Montreuil.
Courriel : ensem@montreuil.fr
TEL : 01 48 70 67 94

A l'attention des entreprises et des salariés
Les salariés d'une entreprise peuvent aussi se grouper pour jardiner ensemble. Cela permet aux collaborateurs de s'approprier leur lieu de travail et de rencontrer les collègues de façon moins formelle et joue un rôle dans le bien-être au travail.



Annexe

ODONATES

Relevé de M. André Lantz membre du comité scientifique du Parc des Beaumonts, 2012.

	GENRE	ESPÈCE	NOM COMMUN	PRÉSENCE
CALOPTERYGIDAE	Calopteryx	virgo	le Caloptérix vierge	très rare
LESTIDAE	Lestes	viridis	le Leste vert	commun
LESTIDAE	Sympecma	fusca	le Leste brun	peu commun (<i>plusieurs observations</i>)
COENAGRIONIDAE	Coenagrion	puella	l'Agrion jouvencelle	commun
COENAGRIONIDAE	Ischnura	elegans	l'Agrion élégant	commun
COENAGRIONIDAE	Ischnura	pumillo	l'Agrion nain	très rare (<i>une observation</i>)
COENAGRIONIDAE	Pyrrhosoma	nymphula	la petite nymphe au corps de feu	moyennement commun
COENAGRIONIDAE	Enallagma	cyathigerum	l'Agrion porte-coupe	rare
AESHNIDAE	Aeshna	cyanea	l'Aeshne bleue	rare
AESHNIDAE	Aeshna	mixta	l'Aeshne mixte	commune
AESHNIDAE	Anax	imperator	l'Anax empereur	commune
AESHNIDAE	Anax	parthenope	l'Anax napolitain	rare
LIBELLULIDAE	Libellula	depressa	la Libellule déprimée	très commune
LIBELLULIDAE	Libellula	fulva	la Libellule fauve	très rare
LIBELLULIDAE	Libellula	quadrimaculata	la Libellule à quatre taches	très rare
LIBELLULIDAE	Orthetrum	brunneum	l'Orthetrum brun	très rare (<i>deux observations</i>)
LIBELLULIDAE	Orthetrum	cancellatum	l'Orthetrum réticulé	très commune
LIBELLULIDAE	Sympetrum	fonscolombii	le Sympetrum à nervures rouges	rare
LIBELLULIDAE	Sympetrum	sanguineum	le Sympetrum sanguin	très commun
LIBELLULIDAE	Sympetrum	striolatum	le Sympetrum strié	très commun
GOMPHIDAE	Gomphus	vulgatissimus	le Gomphe vulgaire	très rare (<i>une observation</i>)

HERPÉTOFAUNE

GROUPE	SOUS-GROUPE	FAMILLE	NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	ZNIEFF	ESPÈCE PROTÉGÉE
AMPHIBIA	Anura	Bombinatoridae	Alytes obstetricans	Alyte accoucheur		oui
AMPHIBIA	Anura	viridis	Bufo bufo	Crapaud commun		oui
AMPHIBIA	Anura	Ranidae	Rana dalmatina	Grenouille agile		oui
AMPHIBIA	Anura	Ranidae	Rana esculenta	Grenouille verte		oui
AMPHIBIA	Anura	Ranidae	Rana temporaria	grenouille rousse		oui
AMPHIBIA	Urodela	Salamatridae	Trituru alpestris	Triton alpestre	espèce déterminante	oui
AMPHIBIA	Urodela	Salamatridae	Trituru helveticus	Triton palmé		oui
REPTILIA	Squamata	Anguidae	Anguis fragilis	Orvet fragile		oui

La flore

La base de l'ODBU rassemble, sur le territoire de la commune, 488 données, relatives à 169 espèces.
1 espèce déterminante ZNIEFF : Ranunculus circinatus (Renoncule divariquée).

Les oiseaux

La base de l'ODBU rassemble 392 données, relatives à 48 espèces, toutes protégées.

Parmi les espèces dites à « enjeux ODBU », on recense :

Dendrocopos minor (Pic épeichette), Phylloscopus trochilus (Pouillot fitis), Delichon urbica (Hirondelle de fenêtre), Passer domesticus (Moineau domestique), Passer montanus (Moineau friquet), Locustella naevi (Locustelle tachetée) et Serinus serinus (Serin cini).

